



Janvier 2017

En 2016, la Région a fait beaucoup pour faciliter l'emploi des personnes en situation de handicap

Valérie Pécresse est la présidente de la Région Île-de-France depuis 1 an.

En 2016, elle a décidé que l'emploi des personnes en situation de handicap serait la préoccupation la plus importante de l'année pour la Région.

Elle en a fait la « Grande Cause régionale ».

Pierre Deniziot donne des conseils à Valérie Pécresse sur tout ce qui concerne le handicap.

Pierre Deniziot connaît très bien le handicap parce que c'est un homme de petite taille.

Il répond à nos questions pour faire le bilan de 1 an de réflexions et d'actions pour l'emploi des personnes en situation de handicap.



Les personnes en situation de handicap trouvent-elles facilement un emploi en Île-de-France ?

Pierre Deniziot : Non, la situation est inquiétante en Île-de-France comme partout en France.

Il y a beaucoup de demandeurs d'emploi en situation de handicap (58.000 en 2016).

Il y en a même de plus en plus (+9,8% entre 2015 et 2016).

Qui sont les travailleurs handicapés en Île-de-France ?

Pierre Deniziot : Les demandeurs d'emploi en situation de handicap sont âgés (la moitié a plus de 50 ans).

Ils sont moins diplômés et moins formés que les autres.

Ils sont 3 fois plus longtemps au chômage que les autres demandeurs d'emploi.

Les personnes en situation de handicap qui travaillent ont souvent un travail peu qualifié :

- Services à la personne,
- Transport,
- Nettoyage...

C'est surtout les petites et moyennes entreprises qui donnent du travail aux demandeurs d'emploi en situation de handicap.

Pourtant, la loi n'oblige pas ces entreprises à donner du travail à des personnes en situation de handicap.

La loi oblige seulement les entreprises qui ont plus de 20 salariés.

Qu'avez-vous fait pour faciliter l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap ?

Pierre Deniziot : Nous avons vu ce qui ne marchait pas.

Nous avons décidé de faire autrement.

Notre priorité est de faciliter l'accès à l'emploi des jeunes.

Nous travaillons avec tous nos partenaires :

- Les centres de formation d'apprentis pour qu'ils puissent accueillir encore plus d'élèves en situation de handicap,
- Les lycées pour qu'ils organisent plus tôt la rentrée des élèves en situation de handicap,
- Les mairies pour qu'elles accueillent des apprentis en situation de handicap,
- Des associations comme l'Agefiph pour qu'elles facilitent l'accès des personnes en situation de handicap à des formations...



La Région donne-t-elle l'exemple ? Emploie-t-elle beaucoup de personnes en situation de handicap ?

Pierre Denizot : Aujourd'hui, la Région ne respecte pas la loi.

La loi l'oblige à avoir 6% de personnes en situation de handicap parmi ses employés.

Valérie Pécresse veut que cette situation change.

Son équipe fait tout pour réussir.

L'an prochain, les services de la Région ne seront plus à Paris.

Ils déménageront à Saint-Ouen (93).

Les nouveaux bâtiments et les nouveaux bureaux seront exemplaires.

Ils seront totalement accessibles aux travailleurs en situation de handicap.

Voir l'article original (lien: <https://www.iledefrance.fr/fil-presidence/handicap-c-est-ensemble-nos-politiques-qu-il-fallu-remettre-plat>).

Le texte que vous venez de lire est une transcription réalisée avec Richard Escat, Sarah Gaudin, Victoria Lardet, Guillaume Lecardonnel et Romain Rengard (ESAT La Roseraie et Les Courlis d'Avenir APEI).

Photo de travailleurs handicapés prise par Jean-Marc Armani de l'agence Picturetank. Photo de Pierre Deniziot prise par Bruno Fert de l'agence Picturetank.